

MASTER

MENTION « LANGUES ET SOCIÉTÉS »

PARCOURS « TRADUCTION ET COMMUNICATION MULTILINGUE »

Année universitaire 2023/24

Réunion de pré-rentrée du M1 et M2 : Jeudi 7 septembre, 14h, M1 et M2

Début des cours : lundi 11 septembre 2023

Mot du directeur

Au nom de l'ensemble des personnels enseignants et administratifs, nous vous souhaitons la bienvenue à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

À l'université, vous trouverez des conditions de travail et de vie sensiblement différentes de celles que vous avez rencontrées jusqu'alors : moins d'heures de cours, organisation semestrielle, pédagogie adaptée à l'enseignement universitaire : CM, TD, projets tutorés ... (l'assiduité aux cours est obligatoire), acquisition de crédits européens (ECTS)... Votre capacité à être autonome sera sollicitée pour fournir en dehors des cours un effort individuel indispensable à la réussite.

Il n'est pas toujours facile de choisir dès le début son parcours universitaire. C'est pour répondre à cette difficulté qu'un système de passerelles a été mis en place entre certaines licences (par exemple LLCER et LEA, histoire et géographie). Ce dispositif vous permettra de changer d'orientation pendant les deux premières années.

Par ailleurs, tout au long de la licence, par le jeu des options et des parcours, vous pourrez peu à peu vous orienter vers le métier qui vous attire. Vous pourrez encore choisir une UEOI (Unité d'Enseignement d'Ouverture Intégrée) vous permettant de satisfaire votre curiosité ou de compléter votre formation. Après la licence en trois ans, il vous sera possible de vous engager dans un master en deux ans. L'offre de nos masters est aujourd'hui assez riche pour répondre à l'attente de la plupart de nos étudiants. Enfin, le doctorat vous permettra de vous préparer plus spécifiquement aux métiers de la recherche.

Notre université est ouverte sur le monde. Vous côtoierez dans vos cours des étudiant-e-s d'autres pays, tout comme vous pourrez aller étudier à l'étranger un semestre, une année, voire deux, tout en bénéficiant d'une aide matérielle. Nous vous encourageons vivement à tenter cette expérience très enrichissante.

Notre université est aussi un lieu de vie où, à travers la pratique d'un sport, un engagement syndical ou associatif, la participation à diverses activités (sorties, voyages, expositions, concerts, théâtre...), vous pourrez compléter votre épanouissement personnel.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année universitaire.

La Direction de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Responsable du Master Mention Langues et Sociétés — Parcours Traduction et communication multilingue

M. Gilles Cloiseau

Maître de conférences, Département d'anglais, Laboratoire Ligérien de Linguistique

gilles.cloiseau@univ-orleans.fr

Secrétariat des Masters :

Mme Sylvie Marambat

02 38 49 4713, masters.llsh@univ-orleans.fr

(pour toute question relative à la partie administrative du Master, à l'organisation des examens etc.).

Bureau des Relations Internationales (BRI) :

Responsable Mme Marion Vilgard, international.llsh@univ-orleans.fr

Bureau des Stages et de l'Insertion professionnelle :

Responsable M. Malikeddine Fadli, tel. 02 38 41 71 44, stages.llsh@univ-orleans.fr

UFR LLSH, université d'Orléans

10 rue de Tours, BP 46527

45065 Orléans Cedex 2

SOMMAIRE

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	4
II. DEMARCHES D'INSCRIPTION.....	6
III. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET DES TRAVAUX DE RECHERCHE.....	6
IV. MEMOIRE DE RECHERCHE/MEMOIRE « PROFESSIONNEL » DE L'ETUDIANT et SOUTENANCE	7
V. STAGES	7
VI. STRUCTURE DE LA FORMATION.....	8
VII. DESCRIPTIFS DES COURS.....	16
VIII. Liste des enseignants-chercheurs, de leurs domaines de recherche, exemples de domaines ou sujets possibles pour des mémoires de recherche	33
CHARTRE DES MÉMOIRES DE MASTER.....	37
Dépôt d'un sujet de mémoire de Master.....	39

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Parcours de Master « Traduction et communication multilingue » fait partie de la mention de Master « Langues et Sociétés ». Il propose un enseignement bilingue (langue A anglais et une langue B au choix entre l'espagnol, l'allemand, le japonais ou le chinois), orienté vers l'insertion professionnelle, organisé sur quatre (trois à partir de la rentrée 2024) semestres de dix semaines. La formation s'appuie sur des intervenants professionnels et offre la possibilité d'effectuer des stages en entreprise ou de s'orienter vers le monde de la recherche. La complexité des domaines abordés assure une grande adaptabilité des étudiants et contribue à développer un ensemble de compétences liées à la connaissance des langues et cultures étrangères, à la traduction, la rédaction, la communication et à la maîtrise d'outils numériques, indispensable dans le monde contemporain. L'ensemble des compétences développées est détaillé ci-dessous :

Compétences interculturelles :

- Connaître et faire partager la culture étrangère (selon les aires linguistiques), comprendre les enjeux et interactions culturelles (modes de pensée et de communication).
- Servir d'interface linguistique et culturelle entre des interlocuteurs de différentes aires linguistiques et culturelles (communication multilingue en cadre professionnel (entreprise ou organisme)).

Compétences rédactionnelles :

- Analyser, synthétiser, commenter des textes/énoncés complexes/données de différentes natures.
- Rédiger en langue française et en langues étrangères des textes spécialisés dans les domaines de compétence (notes de lecture, analyse critique, synthèse de documents).
- Effectuer et rédiger des travaux de recherche, des rapports ou études documentaires, des synthèses en français et en langue étrangère.

Compétences traductionnelles :

- Traduire, rédiger, relire, réviser et corriger des documents à visée générale ou spécialisés dans les domaines des sciences humaines et de la culture, à partir des langues suivantes : anglais, espagnol, allemand et japonais.
- Pratiquer intensivement la traduction vers le français à partir de deux langues (langue A : anglais ; langue B : allemand, espagnol ou japonais).
- Gérer une activité professionnelle de traduction dans tous ses aspects (technique, juridique, comptable, marketing).
- Analyser sa propre pratique traductive et celle des autres.

Compétences communicationnelles :

- Adapter sa communication orale et écrite à différents types de publics.
- Communiquer aisément à l'oral et à l'écrit à un niveau avancé en français et en langue étrangère dans différents contextes selon la formation choisie (entreprise, édition, recherche et enseignement, domaines culturels...) — C1/C2.

- Etre capable d'assurer des missions d'interprétation consécutive ou de liaison dans un contexte professionnel.

Compétences numériques :

- Maîtriser l'usage des Techniques de l'Information et de la Communication Electronique (outils bureautiques/informatiques et multimédia).
- Constituer et employer des ressources documentaires : rechercher des sources d'information adaptées, construire une bibliographie, établir une documentation, réaliser des projets de veille documentaire.
- Créer, gérer et enrichir des bases de données multilingues et d'autres répertoires multilingues.
- Maîtriser des logiciels de traduction (Trados, ReversoPro, Systran, Similis, OmegaT) et d'édition de documents (PAO).

Compétences professionnelles :

- Mettre en œuvre des savoirs et des méthodes variés et appropriés dans un but précis.
- Conduire un projet (professionnel ou de recherche) de façon autonome ou en équipe.
- Faire preuve de rigueur et d'esprit critique ; accepter de se remettre fréquemment en question.
- Savoir gérer efficacement son temps de travail pour respecter les délais imposés par le client ou donneur d'ordre.
- Respecter les codes déontologiques du métier visé (propriété intellectuelle, normes de rédaction (recherche et professionnelle), contrats, relations clients, négociation...)

La formation prépare aux types d'emplois suivants :

- traducteur indépendant
- traducteur en entreprise
- traducteur technique
- traducteur pour les institutions internationales
- interprète de liaison
- chargé de communication multilingue
- assistant multilingue
- rédacteur spécialisé
- réviseur/correcteur
- enseignant-chercheur (après doctorat).

II. DEMARCHES D'INSCRIPTION

Formation initiale :

La candidature est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence LLCER Anglais ou Espagnol ou d'une licence LEA ou venant de licences d'autres domaines obtenues en France (via l'application Mon Master). La formation propose un nombre limité de places et la sélection se fait sur dossier.

Dans le cas des étudiants venant de l'étranger, les candidatures se feront sur dossier par le biais de l'application Etudes en France.

La formation est accessible dans le cadre de la formation continue (SEFCO, www.univ-orleans.fr/sefco, sefco@univ-orleans.fr), cela par le biais de l'application e-candidat.

Les étudiant·e·s ayant choisi de passer un semestre ou l'année entière à l'étranger établiront au préalable avec le responsable du Parcours et le coordinateur Erasmus ou hors-Erasmus une convention d'équivalence.

L'inscription en M2 est ouverte aux étudiant·e·s titulaires du M1 (voir avec l'administration, secrétariat des Masters, pour tout détail concernant la procédure).

III. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET DES TRAVAUX DE RECHERCHE

La plupart des enseignements est propres aux étudiants du Parcours, certains sont partagés avec des étudiants de l'autre Parcours de la mention de Master Langues et Sociétés, le Parcours MIR (Médiation Interculturelle et Recherche) , sous forme de « Tronc commun » ou avec le master LEA (notamment pour le japonais et le chinois).

Certains cours sont au choix, selon la langue B, de même que le domaine d'étude du mémoire de recherche personnel qui fait partie intégrante de la formation.

Chaque étudiant·e a un directeur de recherche qui encadre le travail de recherche menant au (mini) mémoire.

La participation aux activités de recherche (en particulier séminaires de recherche) d'un des laboratoires auxquels est adossé le Parcours de Master (REMELICE, POLEN et LLL), et la présence lors d'un colloque ou d'une journée d'étude ou d'un événement lié à la traduction seront nécessaires en première année.

Cette participation devra être concrétisée par un compte-rendu écrit remis au responsable du Parcours, pour validation de l'UE correspondante. Ce compte-rendu semestriel devra porter **au minimum** sur l'équivalent de deux communications de recherche (sous la forme de séminaires, de communications de colloque, d'événement lié à la traduction : festival VO/VF, ateliers autour de la traduction etc...).

La participation à une activité alternative de type séminaire de recherche ou professionnel, colloque, journée d'étude, journée portes ouvertes (avec compte-rendu personnel) est possible, soit en lien direct avec le domaine/sujet du mémoire de recherche de l'étudiant, soit en lien avec son projet professionnel, à Orléans ou ailleurs. A voir avec le responsable du Master pour validation.

En cas d'échec dans telle ou telle UE pour la première session (DEF pour travail non rendu ou semestre non validé), l'étudiant doit systématiquement se rapprocher de l'enseignant responsable pour s'enquérir des consignes pour les travaux à remettre en vue de la seconde session.

Les résultats sont régis par un système de compensation mis à part les stages de M1 (2 mois) et de M2 (4 à 6 mois), qui doivent être validés.

Aucune forme de plagiat ne sera tolérée (voir avertissement et précisions en annexe).

IV. MEMOIRE DE RECHERCHE/MEMOIRE « PROFESSIONNEL » DE L'ETUDIANT et SOUTENANCE

Les étudiant·e·s inscrit·e·s en Master Langues et Sociétés, parcours Traduction et communication multilingue rédigent un mini-mémoire encadré par un enseignant-chercheur.

Il peut s'agir d'un mémoire de recherche au sens strict (travail de recherche sur un sujet en lien avec le monde anglophone et/ou hispanophone — langue, littérature, civilisation au sens large (culture, société, politique...)) pour celles et ceux des étudiants qui souhaitent s'orienter vers la recherche, et qui ne font pas de stage en M2, ou d'un mémoire de traductologie de recherche appliquée d'une trentaine de pages (idéalement en lien avec l'expérience de stage en deuxième année.

Voir aussi Charte des mémoires en fin de livret.

Le sujet du mémoire est établi sur proposition de l'étudiant(e) en accord avec le directeur de recherche,. Tout enseignant-chercheur peut refuser de diriger un mémoire dont le sujet ne relève pas de ses compétences scientifiques.

V. STAGES

Le stage, inclus dans la durée des études, est à la fois :

- une période de formation qui a pour but de sensibiliser l'étudiant aux divers aspects de la vie professionnelle,
- une application, en situation réelle, des connaissances qui lui ont été dispensées à l'Université.

Il représente donc le lien entre la formation reçue et les responsabilités qui seront prises par l'étudiant lorsqu'il débutera sa vie professionnelle.

En Master 1 le stage aura une durée minimale de 2 mois, alors que le stage de Master 2 pourra comporter entre 4 et 6 mois.

Le stage sera validé après la rédaction d'un rapport de stage, présenté lors d'une soutenance.

Les notes de stage ne peuvent pas compenser les notes obtenues pour les enseignements théoriques. Les consignes concernant la recherche de stage, l'encadrement pédagogique et la rédaction du rapport seront présentées dans le livret de stage.

VI. STRUCTURE DE LA FORMATION

SEMESTRE 1														
Intitulé de l'enseignement		COEF	ECTS	Volume horaire		Session 1						Session 2		
						CM	TD	RNE			RSE			RNE+RSE
				modalité	nature			durée	modalité	nature	durée	modalité	nature	durée
Bloc 1 : Pratique de la traduction écrite et orale														
UE 1.1	Traduction générale langue A (anglais-français)	3	3		20	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
UE 1.2	Traduction langue B - au choix parmi 3	3	3											
	Traduction langue B (espagnol-français)				20	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Traduction langue B (allemand-français)				20	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Langue et culture japonaises				35	CT	écrit	2h	CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
UE 1.3	Techniques d'interprétation anglais-français	2	2		10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
UE 1.4	Techniques d'interprétation langue B - au choix parmi 3	2	2											
	Techniques d'interprétation espagnol-français				10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	

	Techniques d'interprétation allemand-français				10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
	Perfectionnement linguistique Japonais				10	CT	écrit	2h	CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
Bloc 2 : Fondements théoriques														
UE 1.5	Méthodologie de la traduction	3	3	10	10	CC	oral+dossier		CT	dossier		CT	dossier	
UE 1.6	Théories de la communication et de l'information / Communication interculturelle	2	2	5	10	CC	écrit+oral		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
UE 1.7	Société, langue et culture - monde anglophone 1	3	3	10	10	CC	écrit+oral		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
UE 1.8	Civilisation langue B	2	2											
	Sociétés langues et culture mondes hispaniques 1			10	10	CC	écrit+oral		CT	dossier		CT	dossier	
	Civilisation allemande				15	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Civilisation japonais				15	CT	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
Bloc 3 : Outils pratiques pour la traduction et la communication														
UE 1.9	Informatique pour la traduction	2	2		15	CC	dossier		CT	écrit	1h30	CT	écrit	1h30
UE 1.10	Rédaction professionnelle	2	2		15	CC	dossier		CT	dossier		CT	dossier	
UE 1.11	Outils numériques et techniques de recherche documentaire /	2	2		15	CC	dossier		CT	dossier		CT	dossier	

Bloc 4 : Professionnalisation														
UE 1.12	Exercice professionnel du traducteur	2	2		12	CC	dossier		CT	dossier		CT	dossier	
UE 1.13	Initiation à la recherche participation aux séminaires	0	2		15	CC	écrits		CT	dossier		CT	dossier	
SEMESTRE 2														
Intitulé de l'enseignement		COEF	ECTS	Volume horaire		Session 1						Session 2		
				CM	TD	RNE			RSE			RNE+RSE		
						modalité	nature	durée	modalité	nature	durée	modalité	nature	durée
Bloc 1 : Pratique de la traduction écrite et orale														
UE 2.1	Traduction audiovisuelle langue A (anglais-français)	3	3		20	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
UE 2.2	Traduction langue B	3	3											
	Traduction langue B (espagnol-français)				20	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Traduction langue B (allemand-français)				20	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Langue et culture japonaises				35	CT	écrit	2h	CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
UE 2.3	Techniques d'interprétation anglais-français	2	2		10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
UE 2.4	Techniques d'interprétation langue B	2	2											

	Techniques d'interprétation espagnol-français				10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
	Techniques d'interprétation allemand-français				10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
	Perfectionnement linguistique Japonais				10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
Bloc2 : Fondements théoriques														
UE 2.5	Théories de la traduction	3	3	10	10	CC	oral+dossier		CT	dossier		CT	dossier	
UE 2.6	Sociolinguistique et communication	3	3		20	CC	dossier		CT	dossier		CT	dossier	
UE 2.7	Société, langue et culture — monde anglophone 2	3	3	10	10	CC	écrit+oral		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
Bloc 3 : Outils pratiques pour la traduction et la communication														
UE 2.8	Compétences de communication/ argumentation : présentations orales et multimédia / Communication and debating skills : developing oral skills and multimedia literacy	2	2		15	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
E 2.9	Rédaction scientifique	2	2		15	CC	dossier		CT	dossier		CT	dossier	
Bloc 4 : Professionnalisation														

UE 2.10	Atelier d'insertion professionnelle	0	2		12	CC ADM ou DEF)	présence		CT ADM ou DEF)			CT (validation ADM ou DEF)		
UE 2.11	Stage externe	5	5		2	CT	rapport+soutenance		CT	rapport+soutenance		CT	rapport+soutenance	

SEMESTRE 3														
Intitulé de l'enseignement		COEF	ECTS	Volume horaire		Session 1						Session 2		
				CM	TD	RNE			RSE			RNE+RSE		
						modalité	nature	durée	modalité	nature	durée	modalité	nature	durée
Bloc 1 : Pratique de la traduction écrite et orale														
UE 3.1	Traduction spécialisée langue A (anglais-français)	3	3		20	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
UE 3.2	Traduction langue B	3	3											
	Traduction langue B (espagnol-français)				20	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Traduction langue B (allemand-français)				20	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Traduction langue B (japonais-français)				34	CT	écrit	2h	CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
UE 3.3	Techniques d'interprétation anglais-français	2	2		10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	

UE 3.4	Techniques d'interprétation langue B	2	2											
	Techniques d'interprétation espagnol-français				10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
	Techniques d'interprétation allemand-français				10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
	Perfectionnement linguistique Japonais				10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
Bloc2 : Fondements théoriques														
UE 3.5	Analyse de traduction et révision	3	3		20	CC	écrit		CT	dossier		CT	dossier	
UE 3.6	Terminologie et lexicographie	3	3		20	CC	dossier		CT	dossier		CT	dossier	
UE 3.7	Société, langue et culture — monde anglophone 3	3	3	10	10	CC	écrit+oral		CT	dossier		CT	dossier	
Bloc 3 : Outils pratiques pour la traduction et la communication														
UE 3.8	Rédaction en anglais, synthèse, présentation / Writing, editing and mediating	2	2		15	CC	dossier		CT	dossier		CT	dossier	
UE 3.9	Rédaction langue B	2	2											
	Rédaction en espagnol, synthèse, présentation				15	CC	écrit+oral		CT	dossier		CT	dossier	
	Rédaction en allemand				15	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Rédaction en japonais				15	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h

UE 3.10	Rédaction pour la presse	2	2		15	CC	dossier		CT	dossier		CT	dossier	
UE 3.11	Conception de supports multimédias	2	2		15	CC	dossier		CT	dossier		CT	dossier	
Bloc 4 : Professionnalisation														
UE 3.12	Projet professionnel 1 - Présentation du projet de recherche	3	3		2									

SEMESTRE 4														
Intitulé de l'enseignement		COEF	ECTS	Volume horaire		Session 1						Session 2		
				CM	TD	RNE			RSE			RNE+RSE		
						modalité	nature	durée	modalité	nature	durée	modalité	nature	durée
Bloc 1 : Pratique de la traduction écrite et orale														
UE 4.1	Traduction spécialisée langue A (anglais-français)	3	3		20	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
UE 4.2	Traduction langue B	3	3											
	Traduction langue B (espagnol-français)				20	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Traduction langue B (allemand-français)				20	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
	Traduction langue B (japonais-français)				34	CT	écrit	2h	CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
UE 4.3	Techniques d'interprétation anglais-français	2	2		10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	

UE 4.4	Techniques d'interprétation langue B	2	2											
	Techniques d'interprétation espagnol-français				10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
	Techniques d'interprétation allemand-français				10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
	Perfectionnement linguistique Japonais				10	CC	oral		CT	oral		CT	oral	
UE 4.5	Traduction littéraire anglais	3	3		15	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
UE 4.6	Traduction français-anglais	3	3		15	CC	écrit		CT	écrit	2h	CT	écrit	2h
Bloc 2 : Outils pratiques pour la traduction et la communication														
UE 4.7	Publication assistée par ordinateur	2	2		15	CC	dossier		CT	dossier		CT	dossier	
UE 4.8	Atelier d'écriture	2	2		15	CC	dossier		CT	dossier		CT	dossier	
UE 4.9	Forum professionnel (professionnels) - avec la participation des M2	0	2			CC (validation ADM ou DEF)	présence		CT (validation ADM ou DEF)	?		CT (validation ADM ou DEF)	?	
Bloc 3 : Professionnalisation														
UE 4.10	Projet professionnel et de recherche	2	2		2	CT	mémoire		CT	mémoire		CT	mémoire	
UE 4.11	Stage externe ou mémoire	6	6		2	CT	rapport+soutenance		CT	rapport+soutenance		CT	rapport+soutenance	

VII. DESCRIPTIFS DES COURS

UE Traduction générale langue A

2h /semaine, sur 10 semaines

Responsable : Thierry Robin

Descriptif du contenu :

- Introduction à la TOE Théorie des Opérations Énonciatives et ses concepts fondamentaux.
- Traductions de l'anglais au français dans des domaines variés, sous des formes proches de l'exercice professionnel (contraintes temporelles, critères de qualité, présentation de documents, etc.)
- Dépistage d'erreurs ; évaluation et autoévaluation Travail en équipe traducteur/réviseur
- Mises en situation de présentation de projets : réalisation de traductions contextualisées professionnellement décrivant les différentes phases opératoires de la traduction (lecture, analyse, documentation mobilisée, traduction, relecture, révision)

Objectifs:

- pratiquer la réflexion préparatoire la traduction écrite afin d'acquérir les outils nécessaires à une approche professionnelle
- savoir gérer un projet de traduction simple (faisabilité, réalisation, délais...)
- comprendre ses erreurs et accepter la remise en question.
- mobiliser la connaissance de la TOE pour une analyse fine des marqueurs et opérateurs à traduire (nuance en révision et post-édition dans le choix des formulations, temps, deixis, registre etc.).

Bibliographie indicative :

- Chuquet, H., & Paillard, M. (1992). « Énonciation et traduction chez les linguistes francophones ». *Journal of French Language Studies*, 2(2), 237-259. doi:10.1017/S0959269500001319
- Guillemin- Flescher Jacqueline. « Énonciation, perception et traduction ». In: *Langages*, 19^e année, n°73, 1984. Les Plans d'Énonciation, sous la direction de Laurent Danon-Boileau. pp. 74-97.

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session :

RNE : 100% CC

RSE : écrit (2h)

2^e session :

RNE et RSE : écrit (2h)

UE Traduction langue B (espagnol-français)

2h /semaine, sur 10 semaines

Semestres 1, 2, 3, 4

Responsable : Sylvie Fournié

Traduction de l'espagnol vers le français. Le cours a pour objectif d'acquérir des techniques de traduction de l'espagnol vers le français et de découvrir les spécificités de la traduction liées à la nature des textes à traduire (traduction d'édition, presse, traduction littéraire, audiovisuelle etc...).

Bibliographie indicative :

<http://dle.rae.es/>; <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>; Denis, Maraval Pompidou, *Dictionnaire espagnol / français* (1968); Seco, M. *Diccionario del español actual* (2006), rééd 2016 ;

Une bibliographie plus complète sera distribuée en cours.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC

RSE : écrit (2h)

2e session :

RNE et RSE : écrit (2h)

UE Traduction langue B (allemand-français)

2h /semaine, sur 10 semaines

Semestres 1, 2, 3, 4

Responsable : Sebastian Türk

Descriptif du contenu :

Traduction de textes de tous types de l'allemand vers le français

Cours dispensé en français

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC

RSE : écrit (2h)

2e session :

RNE et RSE : écrit (2h)

UE Langue et cultures japonaises

3h /semaine, sur 10 semaines

Semestres 1, 2, 3,4

Responsable : Fabien Durringer, Aline Henninger

Descriptif du contenu : Grammaire, expression orale, composition, *kanji*, exercices de japonais de niveau intermédiaire et avancé.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CT, écrit, 2h

RSE : écrit (2h)

2e session :

RNE et RSE : écrit (2h)

UE Techniques d'interprétation anglais-français

2h /semaine, sur 5 semaines

Semestres 1, 2, 3,4

Responsables : Alice Ray, Gilles Cloiseau

Descriptif du contenu :
Introduction aux techniques d'interprétation consécutive et de liaison anglais-français

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC, oral

RSE : oral

2e session :

RNE et RSE : oral

UE Techniques d'interprétation espagnol -français

1h /semaine, sur 10 semaines

Semestres 1, 2, 3,4

Responsable : Sylvie Fournié Chaboche

Descriptif du contenu :

: Initiation aux techniques d'interprétation. Entrainement à l'interprétation de l'espagnol vers le français.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC, oral

RSE : oral

2e session :

RNE et RSE : oral

UE Techniques d'interprétation allemand -français

1h /semaine, sur 10 semaines

Semestres 1, 2, 3,4

Responsable : Sebastian Türk

Descriptif du contenu :

Technique de prise de notes + exercices d'interprétation de liaison

Cours dispensé en français et en allemand

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC, oral

RSE : oral

2e session :

RNE et RSE : oral

UE Perfectionnement linguistique japonais

1h /semaine, sur 10 semaines

Semestres 1, 2, 3,4

Responsable : Mayumi Shimosakai

Descriptif du contenu :

Exercices d'écoute sur les matériaux sonores variés

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC, oral

RSE : oral

2e session :

RNE et RSE : oral

UE Méthodologie de la traduction

2h /semaine, sur 10 semaines

Semestres 1, 2, 3,4

Responsable : Thierry Robin

Descriptif du contenu :

-Présentation des différents métiers de la traduction et temporalités/outils associés.

-Présentation du cadre normatif.

- Analyse des différents composants (linguistiques et extralinguistiques) de textes en vue de leur traduction. Théorie des Cadres (Framing Theory, Erving Goffman, Gregory Bateson, Snow & Benford, Daniel Kahneman et & Amos Tsversky pour définir la mise en œuvre du Skopos (Vermeer et Reiss) et de la fonction de la traduction du texte.

Objectifs:

-apprendre une méthode systématique pour la traduction de tous types de textes, visant à mettre en place et en pratique une attitude professionnelle,

-se familiariser avec la TA pour l'éventuel dégrossissage de corpus et identifier ses limites différentes de celles de la TAO.

-acquérir une méthode d'analyse des textes en vue de leur traduction,

-apprendre à utiliser les outils pertinents pour la traduction dans ses différentes phases,

-apprendre à séquencer l'activité de traduction pour optimiser la qualité et la rapidité d'exécution.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC, oral+dossier

RSE : dossier

2e session :

RNE et RSE : dossier

UE Théories de la communication et de l'information / Communication interculturelle

1h30 /semaine, sur 10 semaines

Responsable : Elodie Gallet

Dans le cadre de ce séminaire, les étudiants seront amenés à explorer et confronter les principales théories de la communication et des sciences de l'information. Ils seront invités à s'interroger sur la place et sur le rôle du « médiateur », en particulier dans les actes de médiation interculturelle. La question des médias et du journalisme permettra également d'illustrer ce cours.

Bibliographie indicative :

Une brochure sera remise aux étudiants en début de semestre

- * Francis BALLE (dir.), *Lexique d'information-communication*, Paris : Dalloz, 2006
- * Patrick CHARAUDEAU, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 2011
- * Jean LOHISSE, *La communication : De la transmission à la relation*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 2009
- * Éric MAIGRET, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand, Colin, 2015 (3e éd.)
- * Jesús MARTÍN BARBERO, *Des médias aux médiations. Communication, culture et hégémonie*, Paris, CNRS Éditions, 2002
- * Armand et Michèle MATTELART, *Histoire des théories de la communication*, Paris : La Découverte, 2004

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 40% CC oral et 60% CC écrit

RSE : 100% CT écrit (2h)

2e session :

RNE et RSE 100% CT écrit (2h)

UE Société, langue et culture -- monde anglophone 1

1h30 /semaine, sur 10 semaines

Responsable : Elodie Gallet

« Representing History on TV »

The relationship between fiction and History is central as it raises the question of the “Truth”. This course aims to consider the representation of History on British TV, as the latter enjoys an international reputation in terms of impartiality and independence. The analysis of TV programmes dealing with controversial events will lead students to wonder why broadcasters decided to turn to a documentary or to a docudrama: was it to fulfil their duty of information or to act as a mediator and support a dominant or alternative vision of the events?

Bibliographie indicative :

- * John ELLIS, *Documentary, Witness and Self-Revelation*, Londres : Routledge, 2012.
- * Glasgow University Media Group, *Bad News*, (1976) ; *More Bad News*, (1980) ; *Really Bad News*, (1982) et *War and Peace News*, (1985)
- * Raymond KUHN, *Politics and The Media in Britain*, Basingstoke : Palgrave Macmillan, 2007
- * Alan ROSENTHAL (dir.), *Why Docudrama. Fact-Fiction on Film and TV*, Carbondale et Edwardsville : Southern Illinois University Press, 1999
- * Alan ROSENTHAL et John CORNER, *New Challenges for Documentary*, Manchester : Manchester University Press, 2005
- * Isabelle VEYRAT-MASSON, *Télévision et histoire, la confusion des genres. Docudramas, docufictions et fictions du réel*, Bruxelles : De Boeck, 2008

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 40% CC oral et 60% CC écrit

RSE : 100% CT écrit (2h)

2e session :

RNE et RSE 100% CT écrit (2h)

UE Société, langue et culture – mondes hispaniques 1

1h30 /semaine, sur 10 semaines

Responsable : Marcos Eymar

« Le plurilinguisme dans la culture et la littérature hispaniques »

L'objectif du cours est d'offrir un aperçu de la façon dont le plurilinguisme a nourri la culture et la littérature hispanophones à travers l'histoire. Après avoir expliqué la situation historique et linguistique, nous analyserons comment les textes témoignent de cette réalité. Nous nous centrerons sur quatre contextes particuliers, appartenant à des périodes historiques différentes :

- 1) Le Moyen Âge et la coexistence de l'espagnol avec l'arabe et le latin dans la Péninsule Ibérique.
- 2) La conquête et la colonisation de l'Amérique et la question des langues indigènes.
- 3) L'importance du français chez les élites latino-américaines au XIX^e siècle.
- 4) La présence de l'anglais et de l'espagnol dans l'œuvre des auteurs latino-américains aux EU.

Un polycopié avec les textes au programme et des indications bibliographiques sera fourni aux étudiants au début du semestre.

MCC : Contrôle Continu écrit+oral.

RSE : dossier.

UE Civilisation japonaise

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable : Fabien Durringer

Descriptif du contenu :

Analyse de la culture japonaise.

Bibliographie indicative :

Roger J. Davies and Osamu Ikeno, *The Japanese mind*, Tuttle publishing, 2002.

Eigo de hanasu nihon no bunka. Japan I see it, NHK Overseas Broadcasting Department, Bilingual Books, Ed. Kodansha International, 12th edition 2007.

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session :

RNE : 100% CT , écrit (2h)

RSE : écrit (2h)

2^e session :

RNE et RSE : écrit (2h)

UE Informatique pour la traduction
1h30/semaine sur 10 semaines
Responsable : Tiphaine JACQUART

Descriptif du contenu :
Analyse de la culture japonaise.

Bibliographie indicative :
Roger J. Davies and Osamu Ikeno, *The Japanese mind*, Tuttle publishing, 2002.
Eigo de hanasu nihon no bunka. Japan I see it, NHK Overseas Broadcasting Department, Bilingual Books, Ed. Kodansha International, 12th edition 2007.

Modalités de contrôle des connaissances :
1ère session :
RNE : 100% CC
RSE : écrit (1h30)
2e session :
RNE et RSE : écrit (1h30)

UE Rédaction professionnelle
1h30/semaine sur 10 semaines
Responsable : Matthieu
Ledoré

Le cours propose une introduction aux techniques de rédaction adaptées à des contextes professionnels variés : rapports, brochures et fiches de présentation, écriture pour le web, etc.

Modalités de contrôle des connaissances :
1ère session :
RNE : 100% CC, dossier
RSE : dossier
2e session :
RNE et RSE : dossier

UE Outils numériques et techniques de recherche documentaire/ Computer skills and documentary research
6+9h, voir EDT

Responsables : Alice Ray (enseignant UFR) et Guillaume Enguehard,

Le cours se compose de deux volets :

- utilisation des techniques de recherche documentaire, gestion numérique des ressources bibliographiques, veille informationnelle ;
- constitution, gestion et exploitation de bases de données et de corpus numériques destinés à la recherche.

Pour la partie « techniques de recherche documentaire » gérée par Pascale Solon :

Ce cours a pour objet d'appréhender à partir des sujets de recherche des étudiant.e.s. la documentation scientifique en sciences humaines et sociales et la recherche efficace de ressources documentaires et

informationnelles imprimées et numériques et la veille informationnelle. Seront également abordés l'évaluation et la citation des sources, les droits d'auteur et la constitution d'une bibliographie de recherche, notamment à l'aide du logiciel (gratuit) de gestion bibliographique *Zotero*, dans une démarche visant à sensibiliser les étudiant.e.s aux enjeux de l'intégrité scientifique.

Le cours se déroule en salle informatique. Les étudiant.e.s travailleront à partir de leur projet de mémoire.

Bibliographie indicative :

- Dufour M.-L. (2013) *Le tapuscrit: recommandations pour la présentation de travaux de recherche en sciences sociales. Nouvelle édition, revue et mise à jour*. Paris : Éditions EHESS.
- Pochet B. (2015) *Comprendre et maîtriser la littérature scientifique*. Gembloux (Belgique) : Presses agronomiques de Gembloux. Également disponible sous forme de PDF, d'e-pub et de site web (régulièrement mis à jour) : <http://infolit.be/CoMLiS/>
- Serres A. (2012) *Dans le labyrinthe: évaluer l'information sur internet*. Caen : C&F éditions.
- Sire G. (2016) *Les moteurs de recherche*. Repères 671. Paris : La Découverte.

Modalités de contrôle des connaissances pour la partie « techniques de recherche documentaire » :

1^{ère} session :

RNE : Contrôle continu : Participation active (20%) et Production écrite (80%, produire un résumé du projet de mémoire et réaliser une bibliographie sur le sujet du mémoire)

RSE : Contrôle continu : Production écrite (produire un résumé du projet de mémoire et réaliser une bibliographie sur le sujet du mémoire)

2^e session :

RNE et RSE : Production écrite à déposer sur Célène (Produire un résumé du projet de mémoire et réaliser une bibliographie sur le sujet du mémoire)

UE Exercice professionnel du traducteur

12h

Responsable : Amandine Pierru Chantenay

Descriptif du contenu :

Présentation des statuts du traducteur (salarié, auteur, indépendant), du cadre légal de la profession de traduction et des enjeux contemporains du monde de la traduction.

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session :

RNE : 100% CC

RSE : dossier

2^e session :

RNE et RSE : dossier

UE Initiation à la recherche

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable: Karin Fischer

Recherche et méthodologie

L'objectif du cours est d'ouvrir une fenêtre sur la recherche en langues-cultures étrangères, tout en accompagnant les étudiants dans leurs propres explorations de recherche. Dans ce cadre, quel est l'intérêt de faire de la recherche ou d'engager un travail de recherche? Que signifie faire de la recherche ou écrire un mémoire de recherche ? Qu'étudier et pourquoi ? Comment s'y prendre, quels outils conceptuels/théoriques et méthodologiques utiliser ?

Cette UE validera également la participation des étudiants aux manifestations de recherche des laboratoires REMELICE, POLEN ou LLL (voir Rubrique « Organisation des enseignements »).

Indications bibliographiques (voir aussi Célène à partir de septembre) :

Matbieu Guidère, *Méthodologie de la recherche, Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales, maîtrise, DEA, Master, Doctorat* (Paris : Ellipses, 2004). (fiches pratiques, cadres conceptuels et questions méthodologiques).

Michel Beaud, *L'Art de la thèse* (Paris : La Découverte, édition 2006). BU Lettres, 378.2 BEA.

Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales* (Paris : Dunod, 2011, 4^e édition). BU Sciences humaines, rez-de-chaussée, 300 QUI.

Martyn Denscombe, *The Good Research Guide for Small Scale Social Research Projects* (Oxford University Press, latest edition).

Mathieu Guidère, *Introduction à la traductologie — Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain* (Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur, 2016).

UE : Traduction audiovisuelle langue A (anglais-français)

2h/semaine

Responsable : Gilles Cloiseau

Descriptif du contenu :

Traduction de documents audio-visuels dans des domaines variés avec utilisation de logiciels spécifiques. Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session :

RNE : 100% CC

RSE : écrit (2h)

2^e session :

RNE et RSE : écrit (2h)

UE Théories de la traduction

2h/semaine sur 10 semaines

Responsable : Thierry Robin

Descriptif du contenu :

Le cours propose une introduction aux courants contemporains en théorie de la traduction

- approches socio-historiques de la traduction
- approches culturelles de la traduction (*Translation Studies*)
- théorie descriptive de la traduction
- théorie systémique de la traduction
- traduction et linguistique : nouvelles perspectives

Objectifs (savoirs et compétences acquis) : posséder des connaissances théoriques pouvant servir de cadre et d'orientation à la pratique de la traduction, comprendre les enjeux éthiques de la traduction, aider à forger une déontologie du traducteur.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC

RSE : dossier

2e session :

RNE et RSE : dossier

UE Sociolinguistique et communication

2h/semaine sur 10 semaines

Responsable : Gilles Cloiseau

Descriptif du contenu :

La sociolinguistique s'intéresse à la langue du point de vue de ses usages et de ses usagers. L'objectif de ce cours est d'aborder les grandes notions qui fondent la discipline pour comprendre pourquoi la langue varie. On interroge ainsi les notions de « norme(s) » et « variation ». Ce cours sera l'occasion de se confronter à des formes de langue non standard qui constituent la grande majorité des productions langagières quotidiennes.

Bibliographie indicative :

Bourdieu P. et Boltanski L. (1975), « Le fétichisme de la langue », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 1, no 4, p. 2-32.

Pierre Bourdieu, Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques, Paris, Fayard,

Gadet F. (2007, 2eme ed.), La variation sociale en français, Paris : Ophrys.

Goffman E. (1987), Façons de parler, Paris : Editions de Minuit.

Guerin, E. (2011), « La variation effective vs la variation représentée » in Bertrand, O. et Schaffner, I. (éd.), Variétés, variations & formes du français, Palaiseau : Les Éditions de l'École Polytechnique, p. 43-54.

Labov W. (1976), Sociolinguistique, Paris : Editions de Minuit

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC

RSE : dossier

2e session :

RNE et RSE : dossier

UE Société, langue et culture – Monde anglophone 2

2h/semaine sur 10 semaines

Responsable: Eric Tabuteau

« Histoire de l'immigration au Canada »

Ce séminaire a pour but de présenter aux étudiants les spécificités de l'immigration au Canada du 19^{ème} siècle à nos jours, et de mettre en exergue les principales évolutions et les différentes trajectoires – on s'attachera notamment à comparer multiculturalisme canadien et melting-pot américain – qui ont contribué à distinguer, en matière de politique migratoire, le Canada des Etats-Unis.

Bibliographie indicative :

Adams, Michael. *Fire and Ice: The United States, Canada and the Myth of Converging Values*. Toronto: Penguin Canada, 2003, 224 p.

Fleras, Augie. *Immigration Canada: Evolving Realities and Emerging Challenges in a Postnational World*. Vancouver: University of British Columbia Press, 2015, 544 p.

Jones, David T., Kilgour, David. *Uneasy Neighbours: Canada, the USA and the Dynamics of State, Industry and Culture*. Mississauga, ON: John Wiley & Sons Canada, 2007, 352 p.

Modalités de contrôle des connaissances:

1^{ère} session :

RNE : écrit de deux heures (80%) plus note de participation en cours (20%)

RSE : écrit de deux heures

2^{ème} session :

RNE et RSE : écrit de deux heures

UE Compétences de communication/ argumentation : présentations orales et multimédia /**Communication and debating skills : developing oral skills and multimedia literacy**

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable: Dean McDonald

Le cours vise à développer les capacités d'expression orale en milieu professionnel :

- discours professionnels,
- présentations multimédias,
- débats.

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session :

RNE : 2 présentations orales

RSE : 1 présentation orale

2^e session :

RNE et RSE : 1 présentation orale

UE Rédaction scientifique

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable: Nicolas Martinez

Le cours aborde les étapes principales de la rédaction scientifique :

- découverte des spécificités de l'argumentation scientifique,
- lexique scientifique,
- rédaction de textes synthétiques (abstracts, résumés, synthèses),
- constitution de corpus,
- rédaction de textes scientifiques à partir de données spécifiques,
- vulgarisation scientifique.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC, dossier

RSE : dossier

2e session :

RNE et RSE : dossier

UE Analyse de traduction et révision

2h/semaine sur 10 semaines

Responsable: Gilles Cloiseau

Descriptif du contenu :

Le cours propose des exercices d'analyse de traductions déjà effectuées (dépistage d'erreurs, cohérence stylistique) et des exercices de retraduction (travail sur les méthodes et les objectifs de la retraduction).

Objectifs (savoirs et compétences acquis) :

- acquérir des méthodes d'analyse du texte traduit (stylistique comparée, opérations de traduction)
 - savoir analyser sa propre pratique traductive
 - évaluer les situations de retraduction et appliquer les méthodes appropriées
- savoir se remettre en question.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC

RSE : dossier

2e session :

RNE et RSE : dossier

UE Terminologie et lexicographie

2h/semaine sur 10 semaines

Responsable: Alice Ray

Descriptif du contenu :

Le cours propose un travail sur les différents types de dictionnaires, la création de glossaires à partir de textes spécialisés et la gestion d'un projet terminologique.

Objectifs (savoirs et compétences acquis) :

- connaître les principes et les applications avancées de la terminologie et de la lexicographie
- maîtriser les outils papier et informatiques utiles à la terminologie
- savoir créer et gérer des glossaires.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC

RSE : dossier

2e session :

RNE et RSE : dossier

UE Rédaction en anglais, synthèse, présentation / Writing, editing and mediating

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable: Samantha Frénée

Rédaction en anglais de textes spécialisés, lectures et repérages stylistiques.

Objectifs (savoirs et compétences acquis) :

- ❑ savoir-faire rédactionnel en anglais, notamment dans le domaine de spécialisation terminologique choisi par l'étudiant
- ❑ maîtriser les normes rédactionnelles, en matière notamment d'appareil critique (notes, références bibliographiques).

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC

RSE : dossier

2e session :

RNE et RSE : dossier

UE Rédaction en espagnol, synthèse, présentation

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable: Marcos Aymar

Descriptif du contenu :

Le cours propose de travailler la rédaction en espagnol des textes liés au milieu professionnel de l'édition : rapports de lecture, sites internet de présentation d'ouvrages, comptes-rendus, résumés... Après une présentation théorique des caractéristiques de chaque type de textes, les étudiants devront rédiger eux-mêmes des textes qui seront travaillés et corrigés en cours sous forme d'un atelier d'écriture.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC
RSE : dossier
2e session :
RNE et RSE : dossier

UE Rédaction en allemand

1h30/semaine sur 10 semaines
Responsable: Sebastian Türk

Descriptif du contenu :
Rédaction de textes variés en allemand

Modalités de contrôle des connaissances :
1ère session :
RNE : 100% CC
RSE : écrit, 2h
2e session :
RNE et RSE : écrit, 2h

UE Rédaction en japonais

1h30/semaine sur 10 semaines
Responsable: Mayumi Shimosakai

Descriptif du contenu :
Rédaction de textes variés en japonais

Modalités de contrôle des connaissances :
1ère session :
RNE : 100% CC
RSE : écrit, 2h
2e session :
RNE et RSE : écrit, 2h

UE Rédaction pour la presse

1h30/semaine sur 10 semaines
Responsable: Nicolas Queugnet

Descriptif du contenu :
Le cours alterne éléments théoriques et exercices rédactionnels qui permettront aux étudiant.e.s de se familiariser avec les différents genres journalistiques et plus généralement avec les différents genres d'écrits professionnels et d'apprendre à rédiger différents types d'écrits professionnels tels que : communiqué de presse, journal interne, etc.

Objectifs

Comprendre l'importance de l'écrit dans les sociétés et dans la sphère professionnelle
Connaître les différents types d'écriture en fonction des cibles visées
Savoir écrire pour des publics professionnels internes comme externes
Connaître les différentes techniques d'écriture
Savoir rédiger différents supports professionnels de communication et d'information

Bibliographie indicative :

Agnès, Y. (2002). */Manuel de journalisme. Écrire pour le journal/*, La Découverte, « Repères ».

Perrat, P. (2006/). *Libérer son écriture et enrichir son style/*, Victoires Éditions, «Métier Journaliste », 2006.

Bège, J-F. (2007). */Manuel de la rédaction : les techniques journalistiques de base/*. Editions CFPJ

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC

RSE : dossier

2e session :

RNE et RSE :dossier

UE Compétences informatiques spécialisées — Conception de supports multimédias

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable: Alice Ray

Maîtrise des outils de création de pages web, d'outils de création multimédia et de tout supports multimédias pouvant être utiles à une activité freelance dans le respect du droit d'auteur

- Wordpress, Wix
- Canva
- Iconographie
- etc.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC

RSE : dossier

2e session :

RNE et RSE : dossier

UE Traduction littéraire anglais

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable: Agnès Scaillet

Descriptif du contenu :

Entraînement à la traduction de textes tirés de la littérature de langue anglaise: analyse des outils utilisables et utilisés pour opérer les choix de traduction, à partir de textes littéraires appartenant à époques, à des genres et à des registres variés.

Objectifs (savoirs et compétences acquis) :

- ❑ améliorer la richesse du lexique en anglais et en français par la traduction de textes littéraires
- ❑ approfondir la maîtrise de la stylistique et de la rhétorique

travail sur les registres de langue et les genres (roman, poésie, théâtre).

Bibliographie indicative :

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC

RSE : écrit, 2h

2e session :

RNE et RSE : écrit, 2h

UE Traduction anglais - français

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable: Gilles Cloiseau

Descriptif du contenu :

Traduction de textes spécialisés du français vers l'anglais.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC

RSE : écrit, 2h

2e session :

RNE et RSE : écrit, 2h

UE Compétences informatiques spécialisées — Publication assistée par ordinateur (PAO)

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable : John

Power/Julio Gallegos

The last twenty years has seen a revolution in the world of publishing during which time many predicted the demise of the printed publication. However, like many other technological advancements, the reality has been somewhat different and we are now witnessing a plethora of different publishing platforms and formats on the market. Now a document may appear not only as a printed publication but also as a PDF, an EPUB, or be used in websites and databases. This class will accompany the student through the process of preparing documents for publication using the industry software Adobe Indesign, introduce basic graphic design and typography concepts and familiarise the student with how these Indesign documents are then used in other publishing formats. Particular attention will be paid to the editing and formatting of text and an individual class will be allotted to the preparation of multilingual documents.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100%

RSE : CT, dossier

2e session :

RNE et RSE : CT, dossier

UE Atelier d'écriture

1h30/semaine sur 10 semaines

Responsable : Hadrien

Courtemanche

Descriptif du contenu :

Le cours propose des exercices d'écriture destinés à permettre aux étudiants de maîtriser un large éventail de conventions stylistiques propres à des domaines variés, tout en encourageant leur créativité.

Modalités de contrôle des connaissances :

1ère session :

RNE : 100% CC

RSE : dossier

2e session :

RNE et RSE : dossier

Forum professionnel (professionnels) - avec la participation des M2

Descriptif du contenu :

Organisation de manifestations professionnelles par les étudiants de M2 (invitation d'intervenants professionnels, conférences, tables rondes, etc.).

Projet professionnel et de recherche

Rédaction d'un mini-mémoire de recherche de maximum 20 pages sur un sujet en rapport avec la traduction.

VIII. Liste des enseignants-chercheurs, de leurs domaines de recherche, exemples de domaines ou sujets possibles pour des mémoires de recherche

Par ordre alphabétique (études liées au monde anglophone ou au monde hispanophone).

N.B. Pour contacter un enseignant : heure de permanence (voir porte des bureaux) ; prise de RV ou question par courriel : prenom.nom@univ-orleans.fr

Kamila Benayada (MCF) :

Domaines de recherche qui peuvent donner lieu à une direction de mémoire :

- culture visuelle des Etats-Unis et des autres pays anglophones : art, cinéma, architecture, urbanisme, design, mode, séries TV (américaines), publicité, photographie... à toutes les époques.
- droit constitutionnel/institutions des Etats-Unis: évolution, interprétations de la Constitution et des institutions.
- The Barbary wars: wars against the barbary states: piracy, US naval history, the US in the Mediterranean, captivity narratives, representations of the Barbary states.
- The US and the world in the 20th and 21st centuries: international relations, US foreign relations.

Gilles Cloiseau (MCF) :

Axes de recherche :

Sémantique, Corpus oraux, intonation, interface sémantique/prosodie, métaphore et oralité, framing cognitif/colocationnel, mapping conceptuel (notamment dans le discours sur l'environnement). Évolution lexicale.

Exemples de sujets :

- Étude (contrastive - français/anglais, ou pas) de l'évolution des termes liés à Internet, l'environnement (greenwashing), l'économie, à l'aide de corpus journalistique/littéraire, et surtout oraux.
- Un des différents processus d'évolution lexicale en français et en anglais (composition, métaphorisation, dérivation...) dans un domaine précis
- mapping contrastif (cartographie) des utilisations des prépositions/(aussi "phrasal verbs") dans un domaine précis (upload/upgrade/upstream...)
- Utilisation des corpus pour élucider des problèmes de traduction.
- Tout projet lié à la prosodie, et l'utilisation de corpus oraux, français, anglais ou dans une perspective contrastive.

Claire Decobert (MCF) :

Aire géographique : Espagne

Période : XX-XXI^{èmes} siècles

Domaines de recherche : Discours politiques, partis politiques, débats d'investiture, communication politique, *spots* électoraux, *marketing* politique, médias, télévision, opinion publique.

Samuel Fasquel (MCF) :

Aire culturelle : Espagne

Période : 16-17^{èmes} siècles

Domaines : Littérature et civilisation, en particulier à travers l'oeuvre de Quevedo, sur laquelle porte l'essentiel de mes recherches. Mes travaux sur cet auteur m'ont mené à envisager aussi bien sa prose politique ou religieuse que la littérature burlesque qu'il a abondamment pratiquée.

Karin Fischer (PU) :

Thèmes de recherche (domaine de spécialisation) :

Éducation et politique/société/culture, idéologie et politique (étude des discours), enjeux culturels et identitaires, droits des enfants, droits des minorités, démocratie et citoyenneté, représentations de l'histoire (ou d'un pays, d'une culture...) à l'école, religion et société, Irlande et Royaume-Uni.

Direction de mémoires ou thèses, sujets possibles :

- Voir ci-dessus et plus généralement tous les sujets relatifs à l'Irlande (société, politique, culture...), Nord et Sud. Sujets possibles également sur la Grande-Bretagne (Écosse, Pays de Galles, Angleterre), à discuter.
- Tous thèmes liés au rapport entre éducation et politique/société/culture dans les pays anglophones ou dans une perspective comparative internationale (discours et politiques publiques, structures éducatives et contenus d'enseignement, éducation interculturelle...).

Samantha Frénée (MCF) :

My field of research covers the ideological significance of representations of the ancient historical figure of Boudica in the early modern period in England, Wales and Scotland, traces of whom are found in both the literary and non-literary texts. A line of research to develop further is the ways in which history is transmitted and why. My second research project looks at the traces of female pirates in the texts of the same period and investigates their political, cultural and social importance. One significant line of investigation here is justice and the relevance of maritime laws, both national and international, to the pirate.

Elodie Gallet (MCF) :

Aires géographiques : Grande-Bretagne et Irlande du Nord

Spécialisation : médias britanniques, guerres, conflits/post-conflits, médiatisation et médiation du terrorisme, politique (Grande-Bretagne et Irlande du Nord), société, démocratie, Brexit, monarchie...

Histoire et mémoire, représentation d'événements historiques dans les films, les fictions documentaires...

Catherine Pélage (MCF) :

Thèmes de recherche (domaine de spécialisation) :

Littérature latino-américaine contemporaine (Chili et République dominicaine), femmes et écriture, écriture du corps, écriture et violence politique, écriture et migrations.

Direction de mémoires:

Tous les sujets relatifs à la littérature latino-américaine contemporaine, par exemple :

- Sujets liés à des auteurs de la zone Caraïbe (marquée par des mouvements constants de population et des échanges culturels et linguistiques)
- Sujets liés à des auteurs latino-américains et caribéens écrivant depuis les États-Unis (impact des migrations dans leur écriture)

Marie-Eve Perrot (MCF) :

- Linguistique de l'énonciation, linguistique contrastive
- Sociolinguistique : pratiques et représentations en situation de contact de langues (emprunts, alternances et mélanges codiques, discours épilinguistiques...) ; variation de l'anglais.

Karine Rivière de Franco (MCF) :

Domaine de spécialisation :

Vie politique britannique contemporaine

Thèmes de recherche :

- système électoral
- études parlementaires
- élections et campagnes électorales
- communication politique et électorale
- femmes et politique
- médias et politique

Thierry Robin (PU)

Aires géographiques: Irlande, Royaume-Uni, Diaspora irlandaise (Etats-Unis, Australie, Canada...), monde anglophone en général dans une optique comparatiste avec l'Irlande.

Thèmes de recherche (domaine de spécialisation) : Etudes culturelles irlandaises, littérature contemporaine (de la fin XIXème au XXIème siècle) dans les courants suivants : modernisme, postmodernisme, néo-modernisme. Satire et divertissement. Séries télévisées et adaptations écraniques (ou traductions) d'œuvres littéraires. Culture(s) populaire(s) : roman policier et science fiction.

Angles d'approche problématiques et théoriques : idéologie politique et histoire des idées, portant sur la *déconstruction* des stéréotypes concernant les identités sociales / communautaires (nationales, religieuses, genrées, « minoritaires »), questionnement des hiérarchies des genres littéraires ou des arts ('low art vs high art', 'elite culture vs popular culture', marchandisation de la culture). Problématiques de la transposition – d'un médium à l'autre, traductions, adaptations, pastiches, reprises, translations interculturelles, hybridité.

Direction de mémoires ou de thèses, sujets possibles : voir ci-dessus. Tous les sujets relatifs à la création contemporaine notamment littéraire ou sérielle liés notamment à l'Irlande (mais pas exclusivement, les corpus peuvent aussi porter sur le Royaume-Uni, les Etats-Unis etc). Possibilités de directions concernant le cinéma, ou la traduction lorsque les notions d'identité, de conflictualité communautaire, de transgression des formes génériques et d'expérimentation avec ces dernières sont abordées (notamment en Irlande du Nord, du Sud, via la diaspora etc.), mais aussi dans le monde anglophone en général si l'angle d'approche renvoie aux paragraphes et thématiques ci-dessus.

Noëlle Serpollet (MCF) :

Domaines de spécialisation : grammaire et linguistique anglaises, phonétique anglaise, cadre théorique : théorie des opérations énonciatives, recherche sur la modalité et le subjonctif,

linguistique *de* et *sur* corpus sur les langues anglaise et française, linguistique contrastive.

Sujets de mémoire possibles :

- Les accents et leur variation (choisir une région / un pays ou comparaison).
- Variation accentuelle régionale en Grande Bretagne.
- L'enseignement de la phonétique (ou son absence ?) dans le secondaire.
- La place de la phonétique dans l'apprentissage de l'anglais
- Présentation des différents courants linguistiques contemporains (thématique très générale à préciser).
- Historique et évolution de la « linguistique de corpus » de 1930 à nos jours, à partir de la présentation de différents courants : prémices de la linguistique de corpus, Harris et le distributionnalisme, Chomsky et sa grammaire générative transformationnelle, utilisation de la méthodologie exploitant des corpus à l'heure actuelle.
- La linguistique de corpus et ses applications pratiques : étude de cas.
- Linguistique *de* corpus vs linguistique *sur* corpus.

Eric Tabuteau (PU) :

- Politiques de multiculturalisme au Canada et aux Etats-Unis
- Frontières américano-canadienne et américano-mexicaine
- Intégration nord-américaine
- Echanges américano-canadiens

- Politique étrangère américaine et canadienne
- Forces de l'ordre américaines et canadiennes
- Sécurité et défense en Amérique du Nord
- Intelligence économique en Amérique du Nord

Exemples de sujets :

- Impact du 11 septembre 2001 sur les relations américano-canadiennes
- La confrontation américano-canadienne dans l'Arctique
- Etats-Unis et libre-échange dans les Amériques
- Etats-Unis et protectionnisme dans les Amériques

Ben Winsworth (MCF) :

Twentieth century/contemporary English novel (B. S. Johnson, John Fowles, Graham Swift, Julian Barnes); psychoanalysis and literature; English pop music/popular culture (1960-2000).
ben.winsworth@univ-orleans.fr (Office 232).

Voir également autres enseignants-chercheurs des départements d'études anglophones et hispanophones.

CHARTRE DES MÉMOIRES DE MASTER

La préparation d'un mémoire repose sur l'accord librement conclu entre l'étudiant et le directeur du mémoire. Cet accord porte sur le choix du sujet et sur les conditions de travail nécessaires à l'avancement de la recherche. Directeur et étudiant ont donc des droits et des devoirs respectifs que cette charte définit, afin de garantir la qualité scientifique du mémoire. La charte est signée au début de la collaboration entre le directeur et l'étudiant.

SUJET ET FAISABILITÉ DU MÉMOIRE

Le sujet du mémoire conduit à la réalisation d'un travail à la fois original et formateur, dont la faisabilité s'inscrit dans le délai prévu. Le choix du sujet de mémoire repose sur l'accord entre l'étudiant et le directeur. Le directeur, sollicité en raison d'une maîtrise reconnue du champ de recherche concerné, doit aider l'étudiant à faire preuve d'innovation dans le contexte scientifique choisi.

Le directeur doit clairement expliquer à l'étudiant les moyens à mettre en œuvre pour permettre la réalisation du travail. L'étudiant est invité aux travaux de l'équipe de recherche du directeur. Les moyens matériels de l'équipe sont mis à sa disposition pour l'accomplissement de sa recherche.

L'étudiant, quant à lui, s'engage sur un temps et un rythme de travail. Il a vis-à-vis de son directeur un devoir d'information quant aux difficultés rencontrées et à l'avancement de son mémoire. Il doit démontrer un esprit d'initiative dans la conduite de sa recherche.

ENCADREMENT ET SUIVI DU MÉMOIRE

L'étudiant a droit à un encadrement personnalisé de la part de son directeur, qui s'engage à consacrer le temps nécessaire à la direction du mémoire. Il est nécessaire que le principe de rencontres régulières et fréquentes soit arrêté lors de l'accord initial. Ces rencontres peuvent être notées sur un « journal de bord » éventuel.

L'étudiant s'engage à tenir le directeur informé à chaque étape de sa recherche, et à lui remettre des pages du mémoire au fur et à mesure qu'elles sont rédigées. Le directeur s'engage à informer l'étudiant en temps voulu des appréciations positives ou des objections et des critiques que son travail pourrait susciter. L'étudiant doit respecter les règles fondamentales de la déontologie du travail universitaire et de la recherche. Il s'engage notamment à s'interdire l'usage de toute forme de plagiat.

Après le dépôt d'un exemplaire fini du mémoire, le directeur accorde ou refuse l'autorisation à soutenir. Un refus doit être clairement motivé. Le directeur propose la composition du jury de soutenance dans le respect des règles propres à l'établissement, ainsi que la date de soutenance.

DURÉE DU MÉMOIRE

L'étudiant et le directeur doivent respecter les dates et échéances indiquées dans le livret du master. La durée de référence de préparation d'un mémoire est de deux ans.

Les détails du travail demandé pour chaque semestre figurent dans les livrets de master. Ces consignes doivent être strictement respectées.

Le directeur est libre d'accepter ou de refuser la continuation de sa direction à la fin de la première année du master ou en cas de deuxième inscription en première ou deuxième année. En M2, une seule année de réinscription est autorisée : elle doit être demandée, à titre dérogatoire, par écrit auprès du responsable du master. Dans tous les cas, la préparation du mémoire implique l'inscription administrative et pédagogique de l'étudiant.

Tout manquement aux engagements exposés dans cette charte doit d'abord faire l'objet d'un constat commun entre l'étudiant et le directeur, constat qui peut conduire à une procédure de médiation ou de fin de direction.

Date :

Nom et signature de l'étudiant :

Nom et signature du directeur :

Dépôt d'un sujet de mémoire de Master

Cette feuille est à compléter par l'étudiant de M1 et le directeur de recherche et à remettre au secrétariat du Master, au plus tard avant la fin octobre

Nom de l'étudiant :

Mention de Master et Parcours :

Année d'inscription :

Sujet du mémoire :

Nom du directeur de recherche :

Date :

Signature de l'étudiant

Signature du directeur de recherche

L'Université d'Orléans est entrée dans l'Espace Européen de Formation. Depuis la rentrée universitaire 2004 - 2005, l'Université d'Orléans applique le schéma européen d'organisation des études, le L.M.D .

Cette nouvelle organisation permet à l'étudiant de :

- Construire son parcours de formation et son projet professionnel en bénéficiant de l'accompagnement et des conseils de **son enseignant référent**
- Choisir son parcours de formation parmi **une offre de spécialités élargie** aux différents domaines de formation
- Bénéficier **d'échanges européens** et d'une **reconnaissance des diplômes au niveau international**

I - L'architecture du nouveau système :

Comme la plupart des Universités françaises et européennes, l'Université d'Orléans délivre trois diplômes et grades universitaires :

- La Licence (BAC+3)
- Le Master (BAC+5)
- Le Doctorat (BAC+8)

1. La Licence :

La durée des études est de **6 semestres** qui correspondent chacun à **30 crédits** soit au total **180 crédits** (ECTS : European Credit Transfer System).

2. La Licence professionnelle :

Il s'agit d'une troisième année de licence (**60 crédits = 2 semestres**) permettant, après validation de **120 crédits** dans un autre parcours, d'acquérir des compétences en vue d'une insertion professionnelle.

3. Le Master :

La durée des études est de **4 semestres**, ce qui équivaut à **120 crédits**. L'obtention de la Licence est nécessaire pour pouvoir s'inscrire en Master.

Le Master (M1 et M2) sanctionne des parcours comportant soit une voie à finalité professionnelle délivrant un **Master Professionnel**, soit une voie à finalité recherche délivrant un **Master Recherche**.

4. Le Doctorat :

Après le Master Recherche, il s'agit du **diplôme le plus élevé du LMD** (Bac + 8). Il est délivré à l'issue d'une soutenance de thèse.

II - Caractéristiques du LMD :

- Chaque semestre est constitué de plusieurs **Unités d'Enseignements (UE)**. A chaque UE est affectée une valeur en crédits. Les crédits sont attribués lorsque l'UE est validée.
- Les crédits ainsi obtenus sont **transférables** dans toute autre université en France et en Europe et **capitalisables**, c'est-à-dire définitivement acquis quelle que soit la durée du parcours de l'étudiant.
- L'étudiant construit son parcours en fonction de son **projet professionnel**. Il peut le modifier ou le faire évoluer par le choix d'options, de spécialisations, de passerelles qui lui sont proposées. L'étudiant pourra bénéficier, en cours de cursus, d'un seul bilan global lui permettant d'arrêter ses études, de se présenter à des concours. Le bilan n'aura de valeur qu'à usage externe. Il ne pourra être pris en compte dans le cadre de la progression des études. Pour l'accompagner, un **enseignant référent** l'informe et le conseille.

Chaque parcours est animé par une équipe pédagogique encadrée par un directeur des études.

Le supplément au diplôme

Une annexe descriptive au diplôme est délivrée à tout étudiant diplômé. Elle est destinée à assurer la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises au cours de la formation.

Diplômes de DEUG et de Maîtrise

Est conservée la possibilité de délivrer, à la demande de l'étudiant, le DEUG (correspondant aux 120 crédits des deux premières années de Licence) et la Maîtrise (après obtention des 60 crédits des semestres 1 et 2 de Master).

La compensation

Pour chaque semestre, si la note globale moyenne est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé et l'étudiant obtient 30 crédits.

En Licence, une compensation par année s'organise également entre deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année universitaire (soit S1 avec S2 ; S3 avec S4 ; S5 avec S6).

En Master, il n'y a pas de compensation par année, ni sous quelque forme que ce soit entre la note de stage ou de mémoire et les notes des autres unités d'enseignement.

Deuxième session

L'étudiant ajourné à un semestre se voit proposer une session de rattrapage pour tous les enseignements dans lesquels il a obtenu une note inférieure à 10/20 pendant ce semestre.

En Licence, l'étudiant conserve la meilleure des notes obtenues entre la première session et la session de rattrapage, pour une même année. Cette règle s'applique uniquement aux étudiants présents aux deux sessions.



1. Relevés de notes sont disponibles à l'accueil de la scolarité dans le hall, après la session des semestres pairs (juin) et la seconde session (juillet).

2. Attestations de réussite : En l'attente de la disponibilité des diplômes et sur simple demande à l'accueil de la scolarité.

* Si l'étudiant ne peut se déplacer, il peut donner procuration à un tiers (document manuscrit portant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance de la personne qui reçoit procuration accompagné d'une photocopie de la carte d'identité) ou faire une demande d'envoi postal en fournissant une enveloppe timbrée au tarif en vigueur.

3. Diplômes :

Licence : Disponibles au plus tôt dans les six mois après proclamation des résultats à l'accueil de la scolarité.

Master : Remis lors de la cérémonie de remise de diplômes de l'année suivante en juin.

Si l'étudiant est dans l'impossibilité de se déplacer, il peut faire une demande par lettre en joignant timbres exclusivement pour envoi en recommandé avec AR. En cas de procuration, la remise est tolérée, au niveau de la composante, à condition que soient gardés avec la liste des diplômés :

- * une procuration signée de l'intéressé
- * une copie de la pièce d'identité du destinataire du courrier
- * une copie de la pièce d'identité de celui qui détient la procuration

ATTENTION :

Des certificats de scolarité vous sont délivrés lors de votre inscription administrative.

Il vous appartient d'en faire des copies.

Aucun duplicata ne sera établi.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative :

1. Une Inscription **ADMINISTRATIVE** matérialisée par l'obtention de la carte d'étudiant
2. Une Inscription **PEDAGOGIQUE** pour le choix des options, parcours et régimes d'études

Le Régime d'Études : Normal ou Spécial ?

Régime Normal d'Études

Sauf situation particulière, tous les étudiants sont inscrits en Régime Normal d'Études. Ce régime oblige les étudiants à être assidus à tous les cours de TD. Ils passent les examens de contrôle continu et les examens de fin de semestre.

Régime Spécial d'Études

Il est exclusivement réservé aux :

- * étudiants salariés (justifier d'un contrat de travail)
- * étudiants en double cursus (justifier la double inscription)
- * étudiants ayant une activité de nature universitaire
- * étudiants chargés de famille (joindre la copie du livret de famille)
- * étudiants handicapés
- * étudiants sportifs de haut niveau

L'étudiant qui relève de l'un de ces cas choisit le Contrôle Terminal (CT) pour une ou plusieurs UE dans leur totalité, *aucun panachage ne peut être pratiqué au sein d'une UE*. Pour chaque UE en Contrôle Terminal, l'étudiant n'est pas soumis à l'obligation d'assiduité en cours de TD. Il passe une épreuve unique à la fin du semestre.

Pour s'inscrire en RSE, l'étudiant doit remplir un formulaire disponible à l'accueil de la scolarité et fournir un justificatif.

NOTEZ BIEN : Il vous est possible de modifier votre inscription pédagogique jusqu'à un mois après le début des cours (régime, options (SAUF UE Libre)), au-delà, votre inscription est considérée comme validée.

L'attribution du RSE n'est plus révocable en cours de semestre et engage l'étudiant à s'y conformer.

Quand faire votre inscription pédagogique ?

Les inscriptions pédagogiques se déroulent à l'issue de l'inscription administrative.

Pour se présenter à une épreuve quelconque, l'étudiant doit avoir accompli une double formalité administrative.

A DÉFAUT :

Vous ne serez inscrit dans :
AUCUN COURS DE LANGUES
AUCUN GROUPE DE TD
AUCUNE OPTION

+

Vous ne serez pas autorisé à composer lors des examens
et vous ne pourrez obtenir AUCUN DIPLOME.



(source : <http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/plagiat.htm>)

Organisation des examens et devoirs en classe

Par souci d'équité, tous les étudiants devront respecter les quelques règles suivantes :

- Les étudiants devront s'installer à leur table avec uniquement de quoi écrire (stylos et feuilles si elles ne sont pas fournies) et les éventuels documents autorisés.
 - Une place doit être laissée libre entre chaque étudiant dans la mesure de la capacité de la salle. L'étudiant devra immédiatement prendre la place désignée par le surveillant si celui-ci le lui demande.
 - Les sacs seront laissés à l'entrée de la salle. Les téléphones portables seront éteints à l'intérieur des sacs. Il est demandé à l'étudiant de venir avec une montre.
 - Lors des examens, les sorties ne pourront avoir lieu qu'une heure après le début de l'épreuve écrite. Elles seront soumises à l'autorisation du surveillant qui notera le nom et l'heure, devront rester exceptionnelles et ponctuelles et seront effectuées sans sacs ni manteaux.
- Tout étudiant contrevenant à ces règles sera soumis aux sanctions prévues par l'université.

Cas de fraude :

Sont assimilables à une tentative de fraude et passibles de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'université :

1 Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou jusqu'à 5 ans d'exclusion.

*** Pendant les examens et les devoirs en classe**

- L'introduction, dans la salle d'examen, d'informations non expressément autorisées et ce quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur, de calculatrice, de téléphone portable...);
- La communication durant l'épreuve avec un autre candidat ou toute personne extérieure, dans et en dehors de la salle d'examen, quel que soit le moyen de communication utilisé (téléphones portables, messagerie, ...);
- La substitution de personne;
- Le fait de copier sur un autre étudiant.

*** Pour les travaux à la maison : le plagiat**

L'université est confrontée à une forte croissance des problèmes de plagiat. Afin d'éviter de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou concours pour une période allant jusqu'à 5 ans, les étudiants sont invités à prendre connaissance des informations suivantes.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Un étudiant est responsable d'un plagiat quand il s'approprie tout ou partie du travail d'une autre personne (étudiant, chercheur, écrivain, journaliste, etc.). Cela concerne les textes, images, graphiques, statistiques, etc. provenant d'un travail universitaire, d'une publication ou d'un site internet. C'est un délit quand il y a appropriation du travail dans son intégralité ou quand il s'agit d'extraits sans que les références sur la source et l'auteur ne soient très clairement mentionnées.

Comment citer un travail ou un extrait ?

Bien sûr il est très fréquent de s'appuyer, dans le cadre de travaux universitaires, sur des travaux antérieurs, c'est une démarche au cœur de la pratique scientifique. Pour cela il convient de respecter des règles de citation

Règle 1 :

Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète (notamment : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, ou titre de l'étude ou du site, date, éditeurs le cas échéant). La forme de la référence peut être différente selon les disciplines et selon les enseignants.

Règle 2 :

Si vous empruntez les idées originales de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

2 Ces règles et ces exemples sont extraits de la brochure préparée par la Faculté des arts et Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, édition août 2010 (première édition 1999), www.uOttawa.ca/plagiat.pdf

Exemples

Vous voulez vous servir du texte suivant :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »*

* Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundurn Press, 1991, 3-4.

CE QUI EST INACCEPTABLE

Vous avez écrit

Inacceptable parce que :

Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

• **L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.**

Même si les femmes constituent plus de 50% de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

• **Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).**

Même si les femmes représentent plus de 50% de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique**. En fait, c'est dans le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir. Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

● **Même si l'auteur, son oeuvre et les pages sont indiqués, les mots en gras sont ceux de l'auteur et ils ne sont pas placés entre guillemets.**

CE QUI EST ACCEPTABLE

Vous avez écrit

Acceptable parce que :

Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. » (1991 : 3)

● **L'extrait est placé entre guillemets, et la source est citée.**

● **La présentation des références varie selon les disciplines. Consultez vos professeurs.**

Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

● **Vous avez brièvement exprimé en vos propres termes l'essentiel de ce que l'auteur a dit en deux phrases.**

● **Vous avez placé entre guillemets ce que vous avez emprunté textuellement à l'auteur.**

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019

AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET		
1 M			1 S			1 L			1 J			1 S			1 M			1 V			1 V			1 L			1 M			1 S			1 L		
2 J			2 D			2 M			2 V			2 D			2 S			2 S			2 S			2 M			2 J			2 D			2 M		
3 V			3 L			3 M			3 S			3 L			3 J			3 D			3 D			3 M			3 V			3 L			3 M		
4 S			4 M			4 J			4 D			4 M			4 V			4 L			4 L			4 J			4 S			4 M			4 J		
5 D			5 M			5 V			5 L			5 M			5 S			5 M			5 M			5 V			5 D			5 M			5 V		
6 L			6 J			6 S			6 M			6 D			6 S			6 M			6 M			6 S			6 L			6 J			6 S		
7 M			7 V			7 D			7 M			7 V			7 L			7 J			7 J			7 D			7 M			7 V			7 D		
8 M			8 S			8 L			8 J			8 S			8 M			8 V			8 V			8 L			8 M			8 S			8 L		
9 J			9 D			9 M			9 V			9 D			9 M			9 S			9 S			9 M			9 J			9 D			9 M		
10 V			10 L			10 M			10 S			10 L			10 J			10 D			10 D			10 M			10 V			10 L			10 M		
11 S			11 M			11 J			11 D			11 M			11 V			11 L			11 L			11 J			11 S			11 M			11 J		
12 D			12 M			12 V			12 L			12 M			12 S			12 M			12 M			12 V			12 D			12 M			12 V		
13 L			13 J			13 S			13 M			13 J			13 D			13 M			13 M			13 S			13 L			13 J			13 S		
14 M			14 V			14 D			14 M			14 V			14 L			14 J			14 J			14 D			14 M			14 V			14 D		
15 M			15 S			15 L			15 J			15 S			15 M			15 V			15 V			15 L			15 M			15 S			15 L		
16 J			16 D			16 M			16 V			16 D			16 M			16 S			16 S			16 M			16 J			16 D			16 M		
17 V			17 L			17 M			17 S			17 L			17 J			17 D			17 D			17 M			17 V			17 L			17 M		
18 S			18 M			18 J			18 D			18 M			18 V			18 L			18 L			18 J			18 S			18 M			18 J		
19 D			19 M			19 V			19 L			19 M			19 S			19 M			19 M			19 V			19 D			19 M			19 V		
20 L			20 J			20 S			20 M			20 J			20 D			20 M			20 M			20 S			20 L			20 J			20 S		
21 M			21 V			21 D			21 M			21 V			21 L			21 J			21 J			21 M			21 M			21 V			21 D		
22 M			22 S			22 L			22 J			22 S			22 M			22 V			22 V			22 L			22 M			22 S			22 L		
23 J			23 D			23 M			23 V			23 D			23 M			23 S			23 S			23 M			23 J			23 D			23 M		
24 V			24 L			24 M			24 S			24 L			24 J			24 D			24 D			24 M			24 V			24 L			24 M		
25 S			25 M			25 J			25 D			25 M			25 V			25 L			25 L			25 M			25 S			25 M			25 J		
26 D			26 M			26 V			26 L			26 M			26 S			26 M			26 M			26 V			26 D			26 M			26 V		
27 L			27 J			27 S			27 M			27 J			27 D			27 M			27 M			27 L			27 S			27 J			27 S		
28 M			28 V			28 D			28 M			28 V			28 L			28 J			28 J			28 M			28 M			28 V			28 D		
29 M			29 S			29 L			29 J			29 S			29 M			29 V			29 V			29 M			29 L			29 S			29 L		
30 J			30 D			30 M			30 V			30 D			30 M			30 S			30 S			30 M			30 J			30 D			30 M		
31 V						31 M						31 L			31 J			31 D			31 D						31 V						31 M		

Vacances scolaires zone B
Orléans-Tours

Dimanches
Début du semestre : 10/09 et 14/01
Congés universitaires

Rentrée universitaire : réunions pédagogiques,
présentation ENT, formations SCDU, remises à niveau, etc.

Événements

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : UEOI

Examen 1er semestre - 1ère session
Examen 2e semestre - 1ère session
Retour des notes
Résultats
Jurys - délibérations

Examen 2e session
DPP (Dispositions Pédagogiques Particulières)
Du 3 au 5 juin

Unités d'enseignement d'ouverture intégrées : S3 / S4	
Semestre 3 : 10 semaines de cours	Semestre 4 : 10 semaines de cours
Stages	
Cours Licence et Master 1 : fin des stages le 31 juillet (par dérogation 31 août) et délibération du jury au plus tard le 07 septembre LP & Master 2 : fin des stages le 31 août et délibération du jury au plus tard le 15 octobre	
Mémoires	
Master 1 : fin des soutenances le 31 août et délibération du jury au plus tard le 07 septembre Master 2 : fin des soutenances le 31 août (par dérogation le 30 septembre) et délibération du jury au plus tard le 15 octobre	

Certification C2i2e
Inscriptions du 24/09 au 02/11 pour les étudiants
Inscriptions du 5/11 à 7/12 pour les autres candidats
Date limite de dépôts des dossiers : 26 avril 2019
Reorientation
Inscriptions aux ateliers : du 22/10 au 19/11
Ateliers : mardi 20 novembre
Retrait des dossiers : du 12/11 au 5/12



Service des études et de la scolarité

scolarite.llsh@univ-orleans.fr



Responsable du service - Bureau 124

Mme Isabelle HENRY

scolarite.llsh@univ-orleans.fr



Accueil - Hall de l'UFR

Mme Eliane FAYTRE

02 38 49 25 00



Scolarité administrative - Bureau 123

Mme Laura DA SILVA-CHARPENTIER

02 38 41 71 01

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Mme Céline LECLERC

02 38 49 24 85

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr

Mme Péggy LECUYER

02 38 49 24 85

inscriptions.llsh@univ-orleans.fr



La Bibliothèque Universitaire

02 38 41 71 85

Site web : <http://scd.univ-orleans.fr>

Site web de la BU LLSH : <http://scd.univ-orleans.fr/bu-lettres-langues-sciences-humaines>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi ==> de 8h à 20h

Le samedi, la BU Droit-Economie-Gestion est ouverte de 9h30 à 16h30.

ATTENTION : Les horaires varient en fonction des périodes de cours.
Consultez le calendrier annuel sur le site de la BU <http://scd.univ-orleans.fr/>



Les collections de la BU LLSH couvrent les disciplines suivantes :

Beaux-Arts ; Géographie ; Histoire ; Langues ; Littératures ; Philosophie ; Psychologie ; Religions et Sciences sociales

Le **catalogue** de la BU est disponible sur le site web et répertorie l'ensemble de la documentation disponible : documents imprimées (livres, revues, etc.) et ressources numériques (revues et livres en ligne, bases de données, thèses, etc.).

La **documentation numérique** est accessible sur le campus et à distance 7 jours sur 7 et 24h sur 24 via le site web de la BU, rubrique « Explorer les ressources numériques ». L'identification se fait avec le compte ENT. Nos **fiches disciplines** permettent de s'orienter facilement dans l'offre de ressources numériques.

La BU LLSH propose aussi **des formations documentaires, des ateliers et le service d'aide à la recherche documentaire MICADO.**

N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour vous guider dans notre offre documentaire et de services.



Service audiovisuel et multimédia

Bureau 171

02 38 41 71 13

audiovisuel.multimedia.llsh@univ-orleans.fr

Le service audiovisuel est chargé :

De la gestion de la salle libre-service équipée de télévisions, de magnétoscopes, de lecteurs DVD

Du prêt de matériels pour la réalisation d'enquêtes et d'exposés (caméscopes, magnétophones,...)

La salle multimédia :

La salle multimédia est composée de postes informatiques, d'une imprimante laser noir et blanc.

Un accès gratuit à Internet (recherches pour exposés et rapports, revues de presse, inscription aux concours, recherche d'un emploi ou d'un stage, courriel).

Dès son inscription, tout étudiant possède une adresse électronique sur le :

<http://www.univ-orleans.fr/e-campus/>



Accompagnement du handicap

Bureau 121

enseignant : philippe.godiveau@univ-orleans.fr

administratif : sandrine.pernice@univ-orleans.fr

Vous avez des difficultés temporaires ou permanentes liées à des troubles de la santé, à un handicap d'ordre sensoriel, moteur, psychologique, cognitif ou à une situation particulière (grossesse pathologique, hospitalisation...) ?

La Passerelle Handicap se met à votre disposition pour accompagner votre réussite :

- une équipe vous accueille, vous informe et vous accompagne dans la construction de vos projets de formation ;
- en relation avec l'ESEE et la SUIO, elle vous guide jusqu'à votre insertion professionnelle ;
- elle vous propose un lieu convivial d'échange et de travail équipé de postes informatiques et d'outils adaptés (ZoomText, Jaws, téléagrandisseur, machine à lire...).

Le Service Passerelle Handicap propose un soutien pour :



L'accès aux savoirs et aux diplômes :

aide aux études grâce aux contrats étudiants (preneur de notes, soutien pédagogique...) ;

aménagements des examens (secrétaire, majoration de temps, interprète...) ;

adaptation des documents pédagogiques (transcription braille, agrandissement...) ;

prêt de matériel spécialisé (ordinateurs, dictaphones...) ;



La vie étudiante :

aide aux déplacements et repas ;

accompagnement dans vos démarches administratives ;

aide à l'obtention de logements adaptés à proximité ;

accès aux pratiques culturelles, physiques et sportives ;

promotion de la participation à la vie associative : association Etudihand.

Des correspondants handicaps assurent le relais vers la Passerelle, dans chaque composante et antenne.

A l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- le correspondant enseignant est Philippe Godiveau
- la correspondante administrative est Sandrine Pernice

Contactez-nous dès que possible pour que nous préparions ensemble votre rentrée !

**Passerelle Handicap - Pôle Vie Etudiante
Maison de l'Etudiant**

Rue de Tours - B.P. 6749
45067 Orléans Cedex 2

Tél : 02.38.41.71.76 / passerelle.handicap@univ-orleans.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (18h00 le vendredi)

www.univ-orleans.fr/handicap

Happy Campus Day : 13 septembre

Journées de la mobilité internationale : 10 et 11 octobre

Semaine de L'Orientation et de l'Insertion Professionnelle : 19 au 23 novembre

Salon de l'étudiant : 1er décembre

A partir de janvier 2019 : événements organisés dans le cadre du 50e anniversaire de l'UFR LLSH

Bienvenue à l'Université d'Orléans



